

Délégation de Service Public

Exploitation d'un
Multiple rural « Le Relais d'Aqui »
2022 – 2027

Règlement de la consultation



Date d'envoi à la publicité :

03 Février 2022

Date limite de remise des offres :

10 Mars 2022 à 17h00

Sommaire

1 - Objet	2
2 - Procédure	3
3 - Composition de l'offre à remettre par les candidats	3
4 - Critères d'appréciation des offres	3
5 - Visite de l'établissement	4
6 - Renseignements complémentaires	4

1 - Objet

Délégation de service public pour la l'exploitation du Multiple rural « Le Relais d'Aqui » situé 1, Route d'Amélie à Saint-Marsal.

Le délégataire assurera la l'exploitation de l'établissement de commerce qui comprend :

- Un magasin d'alimentation générale
- Droguerie
- Terminal de cuisson pour le pain et les viennoiseries
- Journaux
- Dépôt de gaz
- Services et autres à titre d'activités annexes appartenant à cette exploitation.

Les locaux accueillants le « Relais d'Aqui » comprennent :

- Une salle pour l'achalandage,
- Un fournil,
- Un laboratoire,
- Une chambre froide positive
- Une chambre froide négative
- Une salle de stockage
- Un espace de repos privatif avec coin cuisine
- Une cave
- Un WC avec lave main
- Une aire extérieure de stockage « gaz »,
- Ainsi qu'une partie du matériel nécessaire à l'exploitation.

Le gérant se rémunérera sur les recettes du magasin et définira ses propres tarifs qui seront fixés en adéquation avec la nature des prestations proposées.

Il devra assurer la continuité de service et l'égalité des usagers vis-à-vis du service public.

2 - Procédure

Il s'agit d'une procédure de délégation de service public au sens de l'article L.1411.1 du Code général des collectivités territoriales ainsi que du décret n° 2016-86 du 1^{er} février 2016 relatif aux contrats de concession.

Le dossier de consultation comprenant le présent règlement et le cahier des charges est disponible sur le site internet de la commune www:mairie-saintmarsal.fr

3 - Composition de l'offre à remettre par les candidats

a. Modalités de présentation des offres

L'offre devra contenir :

1. Un mémoire qui présentera la façon dont le (les) candidat(s) entend(ent) répondre aux obligations qui incomberont au délégataire et précisant les compétences acquises ainsi que toutes informations permettant d'apprécier les capacités à assurer les engagements pris au contrat de délégation (lettre de motivation, CV, toutes pièces justificatives démontrant une aptitude à gérer l'établissement, etc...)
2. La grille horaire d'ouverture hebdomadaire pour la période estivale.
3. La grille horaire d'ouverture hebdomadaire pour la période non-estivale.
4. La plage prévisible des congés annuels.
5. La journée de fermeture hebdomadaire.
6. Les attestations certifiant la situation régulière au regard des obligations fiscales et sociales du (des) candidat(s).

b. Envoi des plis

L'offre sera présentée sous double enveloppe cachetées

L'enveloppe extérieure sera adressée ou déposée contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de Saint-Marsal
4, carrer del panader
66110 Saint-Marsal

L'enveloppe intérieure contenant l'offre portera la mention :

Offre pour la Délégation de Service Public
Multiple rural « Le Relais d'Aqui »
Ne pas ouvrir

Horaires d'ouverture de la mairie : les mardis, jeudis de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **15 mars 2022 à 17h00 maximum.**

4 - Critères d'appréciation des offres

La commission de délégation de service public pourra être amenée à auditionner les candidats pour obtenir toute précision ou information complémentaire sur le contenu des offres.

Les critères suivants seront retenus pour apprécier les offres :

- Critère n°1 : Compétences et expériences professionnelles en matière de exploitation d'un Multiple rural : **70 % de la note.**

- Critère n°2 : Les engagements sur le cahier des charges en termes de qualité de service, d'entretien, et de maintenance des biens et installations mis à disposition : **30 % de la note.**

5 - Visite de l'établissement

Une visite du Multiple rural « Le Relais d'Aqui » est possible durant la période de consultation.
Pour cela, une demande doit être envoyée par courriel à mairie.saint-marsal@wanadoo.fr afin de convenir d'un rendez-vous.

6 - Renseignements complémentaires

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront faire parvenir leur demande écrite au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des offres auprès de :

Mairie de Saint-Marsal
4, carrer del Panader
66110 SAINT-MARSAL
Tél : 04 68 39 41 14

Ou par courriel à l'adresse suivante : mairie.saint-marsal@wanadoo.fr

Une réponse sera alors adressée aux candidats au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres.